N°259 du mercredi 16 juin 2021 - lagazette-yvelines.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette en Yvelines

MEZIERES-SUR-SEINE

À la mairie, la cérémonie interrompue par un accouchement

Faits divers page 10

L'Institut de santé parasport connecté sera implanté à Bécheville

Dossier page 2

Initialement prévu à Guyancourt, l'ISPC s'implantera aux Mureaux à l'horizon 2024. L'annonce a été faite lors de la signature d'un accord-cadre entre le Département et les acteurs de la recherche, l'enseignement supérieur et la formation médicale et scientifique. Deux autres projets ont été confirmés pour la vallée de Seine.

Actu page 7

CANTON DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Transition écologique et mobilités propres au cœur du débat

LES MUREAUX
Trois bâtiments communaux bientôt démolis — Page 4

ECQUEVILLY
Une partie de la ville privée de fibre pendant dix jours — Page 4

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Des tensions internes menacent l'association de La Pierre blanche — Page 5

MANTES-LA-JOLIE
L'ancien hôtel des impôts accueillera les services du Département — Page 6

ACHERES
Un adolescent meurt après s'être noyé à l'étang des Bauches — Page 10

DANSE
Hip-hop : une danse à la frontière entre sport et culture — Page 12

VALLEE DE SEINE
La fête de la musique célébrée malgré le contexte sanitaire — Page 14

YVELINES

Sophie Primas : *« Je me pose un peu en agent facilitateur »*

Actu page 4

Actu page 8

CANTON DE VERNEUIL-SUR-SEINE

Les candidats se divisent sur l'aménagement du canton

Actu page 9

CANTON DE POISSY

Dans le canton, voirie et mobilités comme priorités

JUSQU'AU 30 JUIN 2021

Frais de notaire offerts(1) + 2 000 € par pièce offerts(2)

pour l'achat de mon logement neuf

(1) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. (2) Réduction de 2000 € par pièce principale sur le prix de vente d'un logement (pièce de plus de 7m², hors cuisine et salle de bain) sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 01/04/2021. Offres (1) et (2) valables pour toute réservation signée entre le 1er et le 30 juin 2021 d'un appartement ou d'une maison sur une sélection de programmes (liste des programmes disponible sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com), sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Document non contractuel. Athana 06-21.

Bouygues Immobilier
Créateur de mieux vivre

01 58 88 10 00
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

VALLEE DE SEINE

L'Institut de santé parasport connecté sera implanté à Bécheville

Initialement prévu à Guyancourt, l'ISPC s'implantera aux Mureaux à l'horizon 2024. L'annonce a été faite lors de la signature d'un accord-cadre entre le Département et les acteurs de la recherche, l'enseignement supérieur et la formation médicale et scientifique. Deux autres projets ont été confirmés pour la vallée de Seine.

LUCILE GIROUSSENS

Lors de la signature ce jeudi 10 juin d'un accord-cadre entre le Département et les acteurs de la recherche, l'enseignement supérieur et la formation médicale et scientifique d'un montant de 200 millions d'euros, trois projets ont été confirmés dans le secteur de la vallée de Seine, dont le déménagement de l'actuel IUT de Mantes-la-Jolie, situé zone Henri IV, au sein du quartier Mantes Université ou le développement du campus de formation de la santé, des services à la personne et de l'autonomie sur le site de Bécheville aux Mureaux. Mais cette signature a été aussi l'occasion d'officialiser le transfert de l'Institut de santé parasport connecté (ISPC), initialement prévu à Guyancourt, là aussi sur le site de Bécheville, à l'horizon 2024, sur 12 000 m².

« *Les projets qui sont présentés ici sont des projets essentiels pour nous et ils traduisent bien le lien qui unit l'Université et le Département des Yvelines*, insiste Catherine Billaud, première vice-présidente de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (l'UVSQ est partenaire des trois projets cités ci-dessus, Ndlr). *Nous avons pour projet d'accueillir de plus en plus d'étudiants* […]. *L'Institut de santé Parasport met en lumière les capacités en termes d'adaptation et l'importance du sport pour les personnes en situation de handicap.* »

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Situé à Mantes Université, dans une partie de la halle Sulzer réhabilitée, l'IUT viendra ainsi compléter le pôle universitaire du Mantois déjà composé du CFAi Mécavenir et l'Institut des sciences et techniques des Yvelines.

La nouvelle implantation de l'ISPC est due à un retrait des principaux financeurs, notamment l'État. « *L'État à travers la Délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques, ne s'est pas prononcé en faveur de notre projet, donc l'État dans ce projet, s'efface*, regrette Philippe Fourny, directeur général du projet, alors qu'une étude avait été réalisée en début d'année pour l'implantation du site à Guyancourt. […] *Dans ces conditions là, le Département des Yvelines dans sa politique de réalisation et de maillage territorial et d'équilibre territorial, a dit* […] *je vous invite sur un autre territoire. Au début on a perçu ça comme un plan B en fait on s'est rendus compte que c'était un plan A.* »

Des atouts du site de Bécheville, Philippe Fourny poursuit : « *On est à côté d'un groupement hospitalier de territoire (GHT)* [...] *on a E-tonomy à côté, on a le site de Flins qui va se reconditionner sur la mobilité, la pertinence des filières de recherches, et sur la formation.* » À terme, en 2030, le site accueillera « *90 équivalents temps-plein, 15 chercheurs, trois doctorants et 250 étudiants* », conclut Philippe Fourny.

Et pour les étudiants, le directeur général du projet compte également s'appuyer sur le renforcement du campus de la santé, en partenariat avec le GHT Nord, le campus des métiers du social Buc ressources, l'Institut de formation sociale des Yvelines et l'agence interdépartementale Yvelines-Hauts-de-Seine de l'autonomie. Situé à proximité de l'ISPC, sa capacité d'accueil devrait monter à 2000 étudiants « *contre 700 à l'heure actuelle* », détaille le communiqué de presse.

Un autre déménagement est prévu, celui de l'IUT de Mantes-la-Jolie. « *C'est un projet ancien et il est aujourd'hui concomitant avec la réforme qui touche aujourd'hui l'enseignement en IUT*, détaille Catherine Billaud. *Le DUT se transforme en BUT (Bachelor universitaire de technologie, Ndlr) ce qui aura un impact sur le nombre d'étudiants qu'on accueillera à terme, puisque l'idée c'est de créer cette troisième année, de l'alimenter avec des licences professionnelles qui existent aujourd'hui.* […] *Il y aura surtout une volonté de renforcer les six filières qui existent déjà sur le site, pas forcément d'en créer davantage.* »

Situé à Mantes Université, dans une partie de la halle Sulzer réhabilitée, l'IUT viendra ainsi compléter le pôle universitaire du Mantois déjà composé du CFAi Mécavenir et l'Institut des sciences et techniques des Yvelines. Cela lui permettra de doubler sa capacité, « *le nombre d'étudiants accueillis sur le campus passera de 750 aujourd'hui à 1 400 en 2025* », poursuit le communiqué de presse. « *L'arrivée d'Eole [qui va augmenter] l'attractivité du territoire et pour finir l'absence relative de formation supérieure publique sur le territoire Seine aval nous poussent à aller plus loin* », insiste Catherine Billaud. ■

VAL SERVICES
socialement responsable

Un savoir faire de qualité au service des Entreprises et des Collectivités territoriales depuis 1990

- Entretien des espaces verts
- Propreté urbaine
- Nettoyage de locaux

-Un ancrage local favorisant les circuits courts
-Une proximité de ses clients permettant des interventions rapides
-Une transparence totale des interventions effectuées
-Des équipes formées, performantes et encadrées par du personnel expérimenté
-Une démarche d'insertion au cœur de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de l'Economie Sociale et Solidaire
-Un souci de respect de l'environnement
-Des tarifs standards correspondants au prix du marché

Tél : 01.30.63.02.70
Mail : contact@valservices.fr
Centre Commercial Lavoisier, Rue Antoine Lavoisier, 78200 Mantes La Jolie

YVELINES

« Je me pose un peu en agent facilitateur »

Sénatrice des Yvelines, présente en dernière position sur la liste de Valérie Pécresse, également soutien actif de la majorité départementale de Pierre Bédier, Sophie Primas détaille son rôle dans cette campagne.

LUCILE GIROUSSENS

DR

La position qui est la mienne me permet d'acter symboliquement mon soutien personnel mais aussi le soutien de l'équipe réunie autour de Gérard Larcher (LR) [...].

Vous êtes en dernière position sur la liste de Valérie Pécresse (Libres!), pourquoi avoir choisi de prendre part plus activement à cette campagne ?

La position qui est la mienne me permet d'acter symboliquement mon soutien personnel mais aussi le soutien de l'équipe réunie autour de Gérard Larcher (LR) […]. C'est un moyen aussi, au-delà de la présidence de Gérard Larcher du comité de soutien au niveau national, de marquer localement l'importance qu'on accorde à la réélection de Valérie Pécresse pour notre Région. […]

Et puis c'est aussi un signal plus territorial dans le Grand Ouest des Yvelines, pour me permettre aussi de dire quelle est l'importance de la Région et comment dans ce dernier mandat, Valérie Pécresse a su rééquilibrer les investissements à destination des collectivités territoriales, aussi vers l'Ouest, aussi vers les Yvelines, et beaucoup vers les collectivités très rurales qui composent le Grand Ouest des Yvelines.

Quel est votre rôle dans cette campagne auprès des collectivités et des citoyens ?

Le message c'est aussi éloigné de Paris que l'on soit dans cette région parisienne, on est traité avec équité et intérêt, jusqu'aux portes de l'Île-de-France […]. Par nature quand on est sénateur, on est au service des collectivités territoriales. Donc moi, […] la rencontre avec les collectivités territoriales et singulièrement dans l'arrondissement de Mantes […] consiste à venir à l'assistance des communes et consiste à faire le lien avec la Région […] et le Département […], mais aussi avec la communauté urbaine […]. En tant que sénateur je me pose un peu en agent facilitateur de tous ces interlocuteurs. […] Je pense que ce trio […] est très puissant dans le soutien aux collectivités et je pense qu'il faut le faire perdurer.

Les citoyens, c'est difficile de les accrocher à ces élections régionale et départementale, parce que souvent pour eux ce sont des collectivités dont ils bénéficient beaucoup des effets et des actions, mais dont ils ne perçoivent pas toujours l'importance. Mon rôle aussi, auprès de la population, c'est avec chacune des collectivités, dire voilà ce qu'on fait concrètement chez vous […]. Je pense que le soutien qui a été porté particulièrement pendant la crise du Covid, à la fois au travers des masques, auprès de l'assistance aux commerçants, […] a été visible dans la vie quotidienne, c'est ça qu'il faut réussir à bien faire comprendre. […]

La concomitance de ces deux scrutins ne risque-t-elle pas d'entretenir la confusion ?

C'est très difficile, parce que la période dans laquelle nous sommes, qui est une période de libération après l'enfermement lié au Covid, c'est vrai que les Français ont autre chose en tête […], c'est un peu difficile de les raccrocher à une période électorale. […] Singulièrement en Région parisienne, nous nous étions beaucoup battus avec Gérard Larcher pour qu'on garde les dates choisies, les 13 et 20 juin, je trouve que le 27 juin, les gens sont déjà en vacances […].

Le fait qu'il y ait deux élections, je vous confirme que les gens sont complètement perdus. […] Dès que vous discutez avec des gens, des habitants qui ne sont pas trempés matin et soir dans la politique, il y a toujours une confusion entre les cantonales et les départementales (le nom a changé lors du scrutin de 2015, Ndlr) […]. C'est vrai que les gens nous disent mais on ne comprend pas, monsieur Richard se présente contre Valérie Pécresse, alors il faut bien expliquer que non ce n'est pas le même niveau.

Il y a eu une stratégie de la majorité départementale de s'allier avec des élus Modem et LREM, ce qui a fait grincer des dents. En tant que secrétaire départementale de la fédération LR, comment avez-vous analysé cette démarche ?

On a toujours été dans une logique de rassemblement, ce n'est pas un secret, pour aucun candidat quel qu'il soit, et de quelque mouvement politique dont il est [issu] que Pierre Bédier (LR) est le président Les Républicains des Yvelines, il ne s'en est jamais caché […], il n'y a pas d'ambiguïté sur la personnalité et l'orientation politique de Pierre Bédier. Ensuite, il mène une politique, cette politique elle convient à un certain nombre d'hommes et de femmes qui sont dans ce département et qui en voient les bénéfices, sobriété du financement du Département et de son fonctionnement, et innovation et investissement massif pour le développement économique, l'aménagement du territoire. C'est ce projet qui est fédérateur.

Il y a eu quelques grincements de dents d'adhérents qui auraient voulu dans cette période politique qui s'ouvre et qui est très importante, que ce soit un pur jus Les Républicains. Mais ça n'a jamais été ça les Yvelines, jamais, parce que c'est un patchwork politique assez différent, où Les Républicains ont des points de force, où les centristes ont des points de force, et où il existe une politique extrêmement marquée du président Bédier. Et tout ce cocktail là fait qu'on a une équipe diverse, mais qui sert une politique qui est celle du président Bédier […]. On vient à lui si je puis dire, en sachant qui il est.

Vous êtes en charge plus particulièrement de la 9e circonscription (Aubergenville, Bonnières-sur-Seine, Les Mureaux et Limay), comment voyez-vous ces candidatures et cette campagne ?

Je suis en appui de ces conseillers départementaux, il y a beaucoup de maires, puisqu'on considère nous que le cumul des mandats est une bonne chose, parce que quand on a les mains dans le cambouis, on sait comment ça fonctionne […]. Et puis après on a effectivement des gens qui sont experts de par leur expérience et leur origine, je pense à Pauline [Winocour-Lefebvre] notamment qui sur la ruralité est reconnue comme étant experte de ces sujets-là au Département et donc il faut capitaliser sur cette expérience […].

Et puis on a un candidat un peu atypique dans la 9e circonscription qui est Patrick Stefanini, […] il est sur un rôle qui est nouveau pour lui, il a dirigé des campagnes, il a été préfet, mais il n'a jamais été lui-même dans le bain. Ça le passionne, […] il y retrouve un petit goût de ses mandats de préfets, il retrouve du terrain et il a cette grande qualité de faire le lien parfait entre Département et Région (il a été directeur de la Région, Ndlr). Il représente un atout considérable pour ce territoire très rural qu'est le canton de Bonnières […].

Je suis frappée et je parlerai du canton de Bonnières, on voit bien que la campagne se tient avec Patrick Stefanini qui va au-devant des commerçants, des habitants, sur les marchés, qui rencontre beaucoup d'élus, de professionnels, qui s'investit dans le tissu local, politique etc. et donc fait des propositions […]. Je trouve qu'à côté il y a une grande pauvreté des propositions locales, […] on reste sur des enjeux nationaux et particulièrement avec le RN […]. Mais il faut que les électeurs comprennent que cette stratégie nationale n'apporte rien au canton. ■

EN BREF

LES MUREAUX

Trois bâtiments communaux bientôt démolis

La Ville a déposé un permis de démolir sur trois sites « *vétustes* » que sont l'ancien commissariat, l'ancienne crèche Louise-Michel ainsi que des garages accolés à l'école Paul Raoult.

LA GAZETTE EN YVELINES

La Ville prévoit de démolir l'ancien commissariat, situé 26 avenue Félix Faure, construit en 1983 et d'une surface d'environ 1 000 m².

Aux Mureaux, trois sites identifiés par la municipalité vivent leurs dernières semaines. En effet, lors du dernier conseil municipal, le 26 mai, les élus ont acté la démolition prochaine de trois bâtiments communaux jugés « *vétustes* » et situés dans différents secteurs de la Ville.

Sont ainsi concernés : l'ancienne adresse de la crèche Louise-Michel, située 16 rue Louis Bleriot, construite en 1976, d'une surface de 480 m² ainsi que des garages de 120 m² qui sont accolés à l'école Paul Raoult, dans la rue Albert Thomas, depuis 1957. « *La déconstruction de ces garages permettra d'agrandir le parking et surtout de dégager la façade du bâtiment de l'école* », fait savoir le conseiller municipal en charge des bâtiments, Appolinaire Tadie Kamga.

De même, la Ville prévoit de démolir l'ancien commissariat, situé 26 avenue Félix Faure, construit en 1983 et d'une surface d'environ 1 000 m². Concernant le futur du site, situé dans le périmètre de l'implantation de la future passerelle piétonne vers Meulan-en-Yvelines, dont les emprises « *sont prévues sur le square Bellevue* », la Ville indique « *qu'il s'agit d'un site stratégique* » et que « *les nouveaux besoins feront peut-être naître des projets* ». ■

EN BREF

ECQUEVILLY

Une partie de la ville privée de fibre pendant dix jours

Depuis le 31 mai, le réseau fibre était indisponible pour 257 foyers, une partie de la zone d'activités et surtout la mairie. L'opérateur Orange a rétabli le service le jeudi 10 juin.

Dans son bureau ce mardi 8 juin, le maire SE, Marc Herz, ne cache pas sa colère. Depuis le lundi 31 mai, 23 h, le réseau fibre d'Orange était indisponible pour environ 257 foyers, une partie de la zone d'activités, et la mairie elle-même. « *Au lendemain on a une information un peu classique en nous disant qu'il y a un problème de réseau, que c'est en cours de diagnostic et le réseau sera rétabli le jeudi 3 juin*, explique-t-il. […] *Aujourd'hui on est mardi 8 juin, la panne n'est pas réparée.* »

Une perturbation qui a des conséquence au sein des services, par exemple sur l'organisation des mariages, mais pas seulement. « *En tant que maire et agent de l'État on a l'obligation d'organiser les élections, on a des obligations de télétransmettre des documents à la préfecture, ça nous a perturbé donc là on est en retard* », explique le directeur général des services. Le service a finalement été rétabli le jeudi 10 juin. « *Un câble de fibre optique a été effectivement sectionné*, explique la direction régionale d'Orange à *78actu*. *Le dérangement se situe à Ecquevilly mais c'est la mairie des Mureaux qui délivre l'arrêté* ». ■

LA GAZETTE EN YVELINES

« ***Au lendemain on a une information un peu classique en nous disant qu'il y a un problème de réseau, que c'est en cours de diagnostic et le réseau sera rétabli le jeudi 3 juin*** », **explique le maire, Marc Herz (SE).**

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Des tensions internes menacent l'association de La Pierre blanche

Le 8 juin, en parallèle d'un conseil d'administration, une grève des salariés de l'association était organisée devant le bateau « *Je sers* » pour dénoncer les problèmes de gestion financière. Le président a démissionné.

CELINE CRESPIN

Le plan de licenciement de six salariés est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Le 8 juin, une dizaine d'employés, sur les 27 que compte l'association La Pierre blanche dédiée à l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des personnes en situation de précarité et notamment des demandeurs d'asile, a fait grève devant le bateau « *Je sers* » dans lequel se déroulait, en parallèle, un conseil d'administration. Tous dénonçaient une mauvaise gestion de la comptabilité perturbant leurs missions et exigeaient le départ du président de l'association, Hubert Behaghel, et du trésorier. Ils ont obtenu gain de cause.

« *L'association se trouve dans une situation très délicate au point que, dans notre fonctionnement de tous les jours, on en subit les conséquences puisqu'on nous dit « l'association n'a plus d'argent, il faut limiter les dépenses »* […]. *On est au point qu'on n'arrive même plus à payer nos fournisseurs* », affirme le délégué suppléant du personnel et responsable de la banque alimentaire de l'association, Olivier Denis, qui craint pour le devenir de l'association. « *Même si personne n'en parle dans la gouvernance, on a les yeux pour voir, les oreilles pour entendre. L'audit de la préfecture, s'ils découvrent des choses graves au niveau de la comptabilité, l'association ne va pas s'en remettre* », se désole-t-il en reprochant la situation à la direction.

LA GAZETTE EN YVELINES

Des représentants de la CGT de l'union locale de Poissy sont venus soutenir les salariés en grève durant leur mobilisation devant le bateau « *Je sers* » appartenant à La Pierre blanche.

« Une situation très délicate »

« *Les difficultés sont réelles, il y a effectivement un problème de trésorerie. Cela s'explique en partie par [le fait] qu'on a eu un problème sur un bateau. On a dû racheter un bateau l'année dernière et, peut-être que l'erreur a été de ne pas trouver le financement donc on a tapé dans la trésorerie* […]. *On a [aussi] perdu une part de subvention sur l'hébergement sur le bateau […], en gros l'État a modifié légèrement ses règles* », se défend de la gestion comptable de l'association le président au lendemain de sa démission, en expliquant que les comptes de La Pierre blanche sont vérifiés par un expert-comptable et un commissaire aux comptes.

D'après Hubert Behaghel, qui justifie sa démission par une « *accumulation* » de problèmes et de mésententes avec « *un petit groupe dans l'association* », le déficit de l'association en 2020 était de l'ordre de « *100 000 euros* » et les prévisions pour cette année sont « *un peu plus graves* ». De ce fait, la passerelle santé de l'association pourrait fermer. « *L'activité qui est menacée chez nous, c'est l'accueil santé, là, on ne va pas pouvoir maintenir. En tout cas, ils (les membres du conseil d'administration, Ndlr) réécriront la page mais, là, cela va être compliqué* », affirme-t-il en ajoutant que la démission du trésorier était, elle, déjà prévue avant la grève.

D'après une secrétaire médicale membre de l'association et voulant rester anonyme, l'activité sur le pôle santé est pourtant essentielle. « *Ceux qui viennent pour leur santé, ils sont contents parce que les médecins ne sont pas comme les médecins d'un cabinet standard, on prend le temps avec ces personnes, on a un suivi de ces personnes* […]. *Le seul bonheur qu'on peut avoir c'est de voir leur bonheur sur leur visage* […] *parce qu'ils se sont dits « ok, on m'a écouté, on a compris ce que j'avais et je vais être pris en charge* », déclare-t-elle. Chaque semaine, environ « *30 à 40 personnes* » consultent le pôle santé de l'association dont « *24* » en moyenne pour des consultations auprès des deux médecins.

La passerelle santé pourrait fermer

La présence de bénéficiaires de l'association au rassemblement des salariés a notamment fait réagir le président démissionnaire. « *Ces gens-là sont dans la manipulation parce que, pour faire nombre, on en est arrivé à envoyer des gens hébergés* », dénonce Hubert Behaghel des méthodes employées par les grévistes en regrettant également la présence devant le bateau de la CGT de l'union locale de Poissy pour des raisons qu'il juge équivalentes.

Outre l'apport de soutien aux salariés qu'elle considère comme « *une famille* », Koura, 33 ans, originaire de la Côte d'Ivoire et en France depuis maintenant trois ans, affirme être également là pour faire part de sa crainte concernant le maintien des activités de La Pierre blanche. « *Depuis un certain temps, on nous a dit qu'il n'y a plus de sous dans la caisse concernant les activités, [qu']on va un peu stopper. Quand c'est comme ça, nous cela pèse sur nous parce qu'on n'a pas d'activités, on est là, comme ça, on attend* », explique-t-elle en précisant qu'elle est hébergée par La Pierre blanche depuis pratiquement deux ans. ■

MANTES-LA-JOLIE

L'ancien hôtel des impôts accueillera les services du Département

Inoccupé depuis plus de dix ans, le bâtiment situé boulevard Clémenceau accueillera notamment le territoire d'action départementale Seine aval, le secteur d'action sociale de Mantes-la-Jolie et la Protection maternelle infantile.

LUCILE GIROUSSENS

Inoccupé depuis plus de dix ans, l'ancien centre des impôts, situé boulevard Clémenceau, est actuellement en travaux. Alors qu'en 2018, plusieurs pistes étaient évoquées pour le réhabiliter, comme le déménagement du consulat du Maroc (actuellement à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), Ndlr), des logements sportifs ou sa démolition, il devrait selon des informations de *Mantes actu*, confirmées par l'actuel maître d'oeuvre du chantier, Arnaud Dalbis, propriétaire du centre médico-social du Lac, accueillir les services du Département, notamment la Protection maternelle infantile (PMI), à partir de la rentrée prochaine.

« *Ce bâtiment, personne ne savait quoi en faire, il y avait un peu de tout et n'importe quoi* », se rappelle Arnaud Dalbis des propositions faites depuis que le bâtiment de 4000 m² avait été racheté en 2014 par l'ancienne communauté d'agglomération Mantes-en-Yvelines (puis fusionnée au 1er janvier 2016 au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), Ndlr) pour 1,5 million d'euros.

LA GAZETTE EN YVELINES

« **Le Département tenait à ce que ce soit un petit peu haut de gamme parce que ça va donner le ton pour toute la partie rénovation urbaine du Val Fourré** », assure Arnaud Dalbis.

Arnaud Dalbis a ensuite racheté le bâtiment « *il y a un an et demi* » à la communauté urbaine. « *Les travaux de démolition, désamiantage ont duré d'août à novembre [2020] et les travaux véridiques, les vrais travaux ont pu démarrer* […] *en janvier, donc janvier, février, mars, avril, mai, on a cinq mois de travaux et c'est un challenge*, insiste-t-il. *C'est un chantier qui devait être mené tambour battant puisqu'il devait être livré pour la rentrée du mois de septembre.* » Le coût total des opérations est estimé à « *plus de dix millions d'euros* ».

Parmi les services qui s'implanteront, se trouvent le territoire d'action départementale Seine aval, le secteur d'action sociale de Mantes-la-Jolie et la PMI, dont les locaux se trouvent actuellement au centre médico-social du Lac. « *Les usagers* […] *vont avoir un seul endroit où aller et ça va vraiment faciliter les choses* », poursuit Arnaud Dalbis, ces services étant actuellement situés dans des endroits différents. Après la dépose de la passerelle mi-mai, ce chantier marque une nouvelle étape dans la réhabilitation du quartier du Val Fourré. « *Le Département tenait à ce que ce soit un petit peu haut de gamme parce que ça va donner le ton pour toute la partie rénovation urbaine du Val Fourré* », assure Arnaud Dalbis. ■

EN BREF

BONNIERES-SUR-SEINE

Le centre de vaccination s'organise avant les vacances

Les conditions de vaccinations, en particulier le délai entre la première et la deuxième injection ont été assouplies, pour permettre aux gens de s'organiser avant les vacances.

GAËLLE AUFFRET

« **Pour les vacances, on permet aux gens de faire la vaccination entre 28 jours et 49 jours, ce qui fait que ça laisse quand même du coup du temps pour s'organiser pendant les vacances** », explique-t-elle des modalités.

Plus de 8000 doses injectées en un mois. Tel est le bilan du centre de vaccination installé au complexe sportif de la Vallée, qui fête ce lundi 14 mai son premier mois d'ouverture. Un bilan qui réjouit Gaëlle Auffret, première adjointe bonniéroise et responsable du centre : « *C'est un bilan très positif, tout se passe bien sauf que là, comme partout en France, on a une baisse du nombre de vaccinations depuis la fin de semaine dernière.* »

L'approche des vacances scolaires pourrait, selon elle, faire hésiter, même si les conditions d'injection de la deuxième dose ont été assouplies. « *Pour les vacances, on permet aux gens de faire la vaccination entre 28 jours et 49 jours, ce qui fait que ça laisse quand même du coup du temps pour s'organiser pendant les vacances* », explique-t-elle des modalités. D'autant plus qu'il est possible de se présenter sans rendez-vous, le centre ayant des disponibilités pour les prochains jours, et que le centre est ouvert aux deuxièmes injections. Gaëlle Auffret espère toutefois que l'ouverture à la vaccination des 12-18 ans va créer « *un appel d'air* ». ■

EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Insulté par un riverain, le maire porte plainte

Dimanche 6 juin, le maire carriérois, Eddie Aït (SE), a été pris à partie et insulté par un riverain à qui il venait de faire remarquer son stationnement gênant. L'homme a été interpellé.

« *Moi j'ai été élu pour un projet de territoire pas pour gérer des gens qui ont décidé d'utiliser la violence comme moyen d'expression qu'elle soit verbale ou physique* », tonne le maire SE, Eddie Aït, après son agression, dimanche 6 juin dernier.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« **Il a perdu ses nerfs et a commencé à m'insulter, à me menacer en me disant qu'il savait où me retrouver, qu'il a fait quatre ans de karaté que s'il veut m'étaler il m'étalera** », raconte le maire SE, Eddie Aït, de son agression.

Ce matin-là, il est environ 8 h 30 et l'édile progresse avec deux agents de surveillance de la voie publique dans le quartier des bords de Seine. Ces derniers remarquent alors une voiture « *garée en plein milieu de la route sans warning* », raconte le maire. Le propriétaire de la voiture est alors sommé de déplacer sa voiture sur une place de livraison, sans être verbalisé.

« *Il a perdu ses nerfs et a commencé à m'insulter, à me menacer en me disant qu'il savait où me retrouver, qu'il a fait quatre ans de karaté que s'il veut m'étaler il m'étalera* », raconte Eddie Aït. Selon l'élu, l'homme aurait également prononcé des insultes homophobes à son encontre.

Le maire a immédiatement porté plainte. « *Quand on attaque le maire, on attaque la fonction, un symbole de l'autorité* », condamne l'élu. Ce carriérois « *connu des services de police* » a été interpellé à son domicile dans la journée et déféré devant un magistrat le lendemain. ■

CANTON DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Transition écologique et mobilités propres au cœur du débat

L'action dans les collèges et auprès des collégiens fait également partie des programmes des cinq candidats en présence.

LUCILE GIROUSSENS

À l'Est du département, dans le canton de Conflans-Sainte-Honorine, cinq binômes participent au scrutin du 20 juin prochain, pour le premier tour des élections départementales. Les conseillers départementaux sortants, respectivement maires de Conflans-Sainte-Honorine et Chanteloup-les-Vignes, Laurent Brosse (DVD) et Catherine Arenou (DVD) sont candidats à leur succession et mettent en avant le bilan d'un Département comme partenaire privilégié des communes pour la réalisation de leurs projets.

À leur gauche, ils seront face au Conflanais Alexandre Garcia (PS) et l'élue d'opposition entre 2008 et 2014 chantelouvaise Mouni Coudoux (PCF), qui prônent notamment un retour du social au sein des politiques départementales, en lui allouant plus de moyens humains et financiers. La deuxième liste de gauche en présence, portée par l'adjointe andrésienne Annie Minarik et le conseiller municipal d'opposition conflanais Raphaël Prats (EELV), souhaite penser la transition écologique comme un système, avec ses applications dans la vie quotidienne.

Qualifiés de candidats « *divers centre* » par la préfecture des Yvelines, le conseiller municipal d'opposition conflanais Hippolyte Djizanne (SE) et la conseillère municipale d'opposition andrésienne Véronique Civel (SE) veulent que les investissements du Département soient recentrés sur ses compétences essentielles : la solidarité et le social, les collèges et l'aménagement des territoires. Enfin, les candidats du Rassemblement national, Thierry Collin et Maria Macedo de Souza s'opposent catégoriquement à l'accueil des mineurs étrangers non-accompagnés et veulent réallouer les fonds alloués à la coopération décentralisée pour des projets « *dans l'intérêt des Yvelinois* ».

Alors que leur mandat s'achève, les deux conseillers départementaux sortants insistent sur un point. « *Le Département s'est positionné très clairement depuis six ans comme le premier partenaire des Villes, sur l'ensemble des compétences des villes, bien évidemment sur l'ensemble des compétences du Département, pour donner ce coup de pouce nécessaire et indispensable que l'État ne donnait pas toujours* », souligne Catherine Arenou, mettant en avant une politique « *volontariste* » avec par exemple le Prior'Yvelines pour les accompagner dans les projets de développement et de renouvellement urbain, comme à Chanteloup-les-Vignes, ou encore l'aide à la distribution de masques ou de colis alimentaires durant la crise sanitaire.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Parmi les enjeux évoqués par les candidats se trouvent le développement et la sécurisation des pistes cyclables et voiries existantes.

Cependant, pour Alexandre Garcia, le bilan concernant la question sociale est loin d'être satisfaisant. « *Il y a quelque chose qu'on ne comprend pas par exemple avec ce Département c'est pourquoi c'est le seul Département avec les Hauts-de-Seine à ne pas avoir souscrit à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté*, s'interroge-t-il. […] *Il y a par exemple cette démarche que je trouve très intéressante qui est d'aller vers, c'est-à-dire, avec les fichiers qu'on a sur les personnes, on essaie de voir s'il y a des personnes qu'on pense être éligibles à des aides et on vient les voir en fait, on leur téléphone, on vient chez elles.* »

Trois priorités figurent dans le programme de la majorité départementale. « *L'innovation, la protection du cadre de vie et réussir un avenir durable* », énumère Laurent Brosse. Sur ce dernier point, les deux candidats évoquent notamment le nettoyage de la « *mer des déchets* », sur les communes de Carrières-sous-Poissy, Andrésy, Chanteloup-les-Vignes et Triel-sur-Seine. « *L'idée c'est de créer une forêt, il y a un certain nombre de projets qui sont en train de se mettre en place pour permettre d'augmenter la qualité de vie de cette boucle de Chanteloup* », complète Catherine Arenou, évoquant la création d'une forêt en lieu et place de la plaine, afin de développer une filière de matériaux de construction en bois. Laurent Brosse, évoque pour sa part, la mise en place d'un « *bonus écologique* », lors de la demande de subventions départementales.

Si le principe est une bonne chose pour Raphaël Prats, ce « *bonus écologique* » doit s'inscrire dans la « *préparation du canton aux méfaits du réchauffement climatique qu'on ressent déjà* », en particulier l'augmentation des îlots de chaleur, qui peuvent être combattus en végétalisant. « *Il est impératif qu'on débétonnise, à commencer par les cours d'école*, explique-t-il. *Il faut que le Département finance les actions des maires pour qu'ils puissent travailler avec l'Office national des forêts, voir où végétaliser, comment, etc.* »

Le Département doit également être moteur sur le terme de la rénovation énergétique, pour Alexandre Garcia. « *On gagnera des milliards à tout rénover énergétiquement, ça fera des emplois, ça fera des économies d'énergie*, assure-t-il. *Le Département doit prendre sa part là-dedans, il doit travailler avec les agences nécessaires et les autres collectivités pour permettre concrètement aux gens de faire rapidement des rénovations énergétiques.* » Prêts à taux faibles, voire à taux zéro, mais aussi la création d'un système de centrale d'achat est évoquée par Stéphane Mallard, colistier de Raphaël Prats et Annie Minarik : « *Ça permettrait de faire vivre des usines du Département et donc des emplois, qui seraient financés pour une partie par les Yvelines et une partie par le particulier,* […] *économiquement c'est viable et on a un contrôle des dépenses, on fait vivre les sociétés.* »

Dans le canton cependant tous les candidats insistent sur des actions à mener auprès des collèges, mais aussi des collégiens, marqués par l'attentat survenu le 16 octobre dernier au collège du bois d'Aulne. « *Il faut vraiment offrir des vrais programmes pédagogiques avec éventuellement des apports d'associations, pour lutter contre les discriminations, les violences, le harcèlement* », détaille Annie Minarik tandis que son binôme poursuit : « *Il faut que les associations entrent dans les collèges et évoquent, surtout sur notre canton, la laïcité.* […] *Il est impératif d'accompagner les professeurs dans les collèges avec des associations qui sont spécialisées sur la question.* »

Le recrutement de médiateurs et d'éducateurs spécialisés fait ainsi partie des priorités, pour assurer une meilleure prise en charge des enfants et jeunes adultes. « *À Conflans, avant par exemple, il y avait des éducateurs spécialisés maintenant ils sont payés directement par la Ville, le Département s'est retiré,* rappelle Alexandre Garcia. *Il en a remis après l'attentat contre Samuel Paty, on est passé de dix à deux.* » Hippolyte Djizanne, souligne l'importance d'investir « *quoi qu'il en coûte* », dans le soutien scolaire. « *On déplore que les cinq collèges sont classés dans les catégories C et D du classement pour les résultats du brevet,* fait-il savoir. […] *Moi je m'engage aussi pour travailler à l'excellence des collèges, j'ai envie qu'on mette les moyens pour nos enfants.* »

« *Il y a une volonté d'accompagner l'enfant dans toutes ses étapes*, fait remarquer Catherine Arenou. *Le développement numérique, on l'a commencé, on va le développer, pas seulement les tablettes mais la capacité de tous les collèges à avoir du Wi-Fi, être connectés, avoir la fibre et de travailler même en amont puisqu'on veut développer un programme numérique dès le CM1-CM2, comme ce que l'on peut faire à Mantes-la-Ville.* »

Elle évoque également un programme de « *sécurisation des collèges* » via le déploiement de caméras de vidéosurveillance. Concernant la gestion, celle des repas en particulier, Véronique Civel déplore que C'midy soit une « *véritable usine à gaz* », pour les enfants, comme pour les collégiens et leurs familles : « *C'est une perte de qualité dans les repas, c'est une perte de quantité aussi* […] *Il faut réinternaliser, revenir à ce qu'on a connu avant, c'est-à-dire une cuisine avec des fournisseurs de proximité.* »

Les mobilités sont également un enjeu fort du canton. « *Il y a trois villes qui sont à la fois sur l'Oise et la Seine sur laquelle on peut tout à fait imaginer, c'est ce qu'on est en train de faire, un plan vélo ou une circulation qui pourrait relier ces trois villes avec une vraie qualité environnementale* », détaille Catherine Arenou. Si les autres candidats portent aussi le développement des mobilités douces et la sécurisation des pistes cyclables, il est un projet routier, celui du « *pont d'Achères* », qui fait débat.

« *On sait qu'il y a entre 10 et 20 000 personnes qui sont victimes de la pollution en Île-de-France chaque année, donc à un moment il faut arrêter le tout routier* » assène Raphaël Prats, qui préconise plutôt le développement de navettes électriques pour rallier les centres-villes, des navettes fluviales ou encore le prolongement du Tram 13 jusqu'à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Pour sa part, Alexandre Garcia craint que ce projet ne fasse « *appel d'air* » à la circulation automobile et appelle à développer les bornes de recharge pour les voitures électriques.

Hippolyte Djizanne propose lui que le Département soit un territoire d'expérimentation : « *En France actuellement il y a une politique sur l'hydrogène décarbonée* […]. *Nous en tant que Département on souhaite encourager les collectivités* […] *pour pouvoir saisir ces opportunités que l'État présente pour aider à répandre cette technologie, en encourageant à ce qu'il y ait des transports en commun à hydrogène, des bateaux à hydrogène, de façon expérimentale.* » Sur la question des transports, Thierry Collin préconise lui que le Département soit un « *porte-voix* » des communes pour préserver la qualités des lignes A, J et L qui desservent le canton. « *Il y a des routes pour lesquelles on peut développer des constructions type talus antibruit, où il y a des nuisances sonores, comme sur la RD 55 ou la RN 184* », précise-t-il.

L'un des premiers engagements que souhaite prendre le candidat RN s'il est élu et si son parti obtient la majorité départementale, est de ne plus prendre en charge les mineurs non-accompagnés. « *On estime que [le coût de cette prise en charge], on pourrait le déployer autrement, et puis pour la politique sociale, il y a toujours moyen de faire des choses* […] *ou dans d'autres domaines comme la sécurité et les autres moyens disponibles.* » Les dépenses allouées à la coopération décentralisée seront elles aussi revues. « *Nous notre idée c'est l'argent doit être dépensé dans l'intérêt des Yvelinois*, abonde-t-il. […] *Dans mon idée je conçois qu'on apporte de l'aide quand il y a des situations d'urgence dans des pays, c'est vraiment de l'humanitaire, maintenant aller subventionner une Maison des Yvelines dans une petite ville du Nord-Est du Sénégal, je pense que cela s'apparente à du clientélisme électoral auprès d'électeurs franco-Sénagalais du Mantois.* » ■

CANTON DE VERNEUIL-SUR-SEINE

Les candidats se divisent sur l'aménagement du canton

Quatre binômes sont en lice dans le canton où la desserte routière et la préservation de l'environnement sont les sujets forts.

KEVIN LELONG

L'élection du canton de Verneuil-sur-Seine, qui comprend au total 13 communes dont celles des Alluets-le-Roi, Médan, Morainvilliers, Orgeval, Triel-sur-Seine, Vernouillet et Villennes-sur-Seine, comporte comme principal enjeu, le futur visage de son territoire. Alors que le projet de déviation de la RD154 entre le Nord de Verneuil-sur-Seine et le Sud des communes de Vernouillet et Médan divise toujours autant à l'approche de ce nouveau scrutin, les quatre binômes en lice dans le canton proposent leur vision de ce que doit être l'aménagement du territoire.

Un enjeu particulièrement renforcé par la présence sur les panneaux d'affichages électoraux de l'actuel vice-président aux mobilités Jean-François Raynal (LR) rejoint par la maire de Morainvilliers, Fabienne Devèze (LR). Est également candidate, la conseillère municipale d'opposition et maire honoraire de Vernouillet SE Marie-Hélène Lopez-Jollivet aux côtés du maire triellois Cédric Aoun (SE). La liste du Rassemblement national sera portée localement par Jean-Luc Gallais et Denise Heuze, ancienne conseillère municipale aux Mureaux.

La gauche sera quant à elle représentée par Fabien Lemoine (PS), conseiller municipal d'opposition à Verneuil-sur-Seine et Nathalie Mostowski (EELV), elle dans l'opposition du conseil municipal de Vernouillet. Historiquement opposés au projet de déviation de la RD154, déclaré d'utilité publique le 25 avril 2015, ces deux-là font à nouveau de ce combat, un point majeur de leur campagne.

« *Nous ce que l'on souhaite, c'est de stopper des projets qui sont inutiles et néfastes à la fois non seulement à l'environnement, mais aussi pour les habitants*, affirme Nathalie Mostowski pointant aussi bien la déviation de la RD 154 que d'autres projets routiers du Département hors du canton comme celui du pont d'Achères. *Ce sont des projets inutiles et coûteux donc là, c'est vraiment de l'argent public qu'on souhaite voir investis sur des projets pour le coup positifs, et qui vont permettre d'améliorer vraiment les routes et les déplacements pour les habitants.* »

Pour « *rendre plus sains, plus sûrs les déplacements du quotidien* », le binôme propose ainsi d'investir plutôt sur l'aménagement des routes existantes et le développement des circuits cyclables et piétons « *car aujourd'hui la politique du Département ne va pas dans ce sens-là* », juge Fabien Lemoine.

Cette opposition est partagée par les deux autres listes qui se présentent face aux candidats de la majorité départementale sortante. « *Nous sommes opposés à la création de nouvelles routes à travers une plaine agricole et un bois régional* », explique de sa position Marie-Helène Lopez-Jollivet. Si lui ne s'était pas exprimé publiquement sur le sujet jusque-là, Cédric Aoun s'est officiellement rallié à sa colistière le 9 avril dernier en signant la pétition contre la voie de contournement.

Le duo estime à « *une quarantaine de millions d'euros* » le bénéfice à tirer d'un abandon du projet porté par le Département. « *On propose de réinvestir cet argent dans l'entretien et la sécurisation des routes départementales avec équipements pour tous les types de cycles* », avance l'édile triellois.

« *Lorsqu'ils ont refait la RD 154, ils ont dépensé des millions d'euros, ils ont refait le bitume, ils ont fait une séparation centrale : la route est magnifique, elle est rapide et marche très bien alors pourquoi vouloir faire autre chose ?* », interroge pour sa part Jean-Luc Gallais. Le candidat du Rassemblement national estime que la route existante est « *largement dimensionnée* » pour le flux qui la traverse aujourd'hui et propose, lui, « *des ajustements* », comme d'offrir aux automobilistes qui arrivent de Villennes-sur-Seine depuis la RD 154, de pouvoir à nouveau tourner à gauche sur la D113 en direction de Paris de manière à fluidifier le trafic dans la zone des Quarante sous aux heures de pointes.

De part sa délégation au conseil départemental, Jean-François Raynal est, de fait aujourd'hui, l'un des acteurs principaux de ce dossier très controversé dans le canton. Pour autant, même s'il « *ne souhaite pas en faire un sujet de campagne* », le vice-président aux mobilités le répète : « *Aujourd'hui, on doit réaliser [le projet] !* »

Si Fabien Lemoine regrette « *une absence de démocratie participative* » de la part du Département qui n'avait pas participé en septembre 2020 au débat organisé au complexe sportif vernolien François Pons, il dénonce par la même occasion que ce dernier n'ait pas pris en compte le résultat de la consultation citoyenne organisée conjointement par les communes de Verneuil-sur-Seine, Vernouillet et Chapet en octobre dernier.

Trois contre un sur la déviation de la RD 154

« *C'est un sujet qui ne concerne pas les communes, mais qui concerne le Département et le Département a décidé de s'approprier ce sujet parce qu'il répond à un certain nombre de caractéristiques*, rétorque Jean-François Raynal. *Il y a eu une déclaration d'utilité publique cela veut dire que l'Etat a reconnu que c'était nécessaire.* » Pour le candidat du canton de Verneuil-sur-Seine le tracé de cette déviation permettra « *de diviser les flux* » et de retrouver « *une circulation apaisée* ».

Concernant la requalification de cette voirie, Jean-François Raynal n'exclut d'ailleurs pas la possibilité de la réétudier notamment en « *rouvrant le dossier de faire, au niveau de l'un des premiers ronds-points que vous aurez dans les bois de Verneuil, vers la commune de Chapet, le barreau qui ira vers la commune des Mureaux* ». Selon lui, ces aménagements permettront à l'avenir aux communes de travailler plus facilement sur des modes de mobilités douces. « *Comment voulez-vous, devant l'hôtel de ville de Verneuil, organiser les choses de manière apaisée alors que vous avez 15 000 véhicules [par] jour ?* », prend-t-il en exemple.

Lorsqu'il est question de l'aménagement urbain dans le canton, il est difficile de passer à côté de l'arrivée prochaine d'Eole dont le RER E s'arrêtera dans les gares de Villennes-sur-Seine, Vernouillet et Verneuil-sur-Seine. L'accompagnement à la transformation de ces quartiers est aujourd'hui l'un des grands chantiers du Département.

« *Accompagner l'arrivée d'Eole dans la vallée de Seine c'est un pari parce que cette arrivée est hyper importante*, juge Jean-François Raynal. *Nous avons déjà réalisé des aménagements sur ces trois pôles gares qui vont être impactés et nous allons poursuivre parce que les transports ferroviaires c'est long. Ce que je retiens c'est cette capacité que nous avons eu à investir et qui nous permet justement le soutien auprès des communes.* » Parmi les projets subventionnés par le Département dans le canton on trouve notamment la création d'une maison médicale à Villennes-sur-Seine ou la rénovation de près de 800 logements dans le quartier du Parc avec le programme départemental de relance et d'intervention pour l'offre résidentielle « *Prior'Yvelines* ».

ILLUSTRATION / GAZETTE EN YVELINES

Parallèlement au sujet de la déviation de la RD 154, la préservation de l'environnement et du paysage local tient une place toute particulière dans les programmes des différents candidats.

« *On sait qu'aujourd'hui cette rénovation elle n'est pas bien faite, on a des exemples* […] *des habitats [qui] ne retrouvent pas forcément les effets sur leurs factures*, répond de son côté l'écologiste Nathalie Mostowski. *Pire que ça aussi c'est que sous-couvert de financer la réhabilitation urbaine pour ces quartiers-là, il y a une partie des espaces naturels qui sont vendus à des promoteurs pour faire des projets immobiliers et ça, ça ne va pas du tout non plus dans le sens de la justice environnementale ni d'une rénovation qui soit positive.* »

Les propositions divergent pour aménager les pôles gares

Le binôme envisage plutôt un aménagement des pôles gares qui « *occupe le moins de surface au sol possible* […] *et qui ne soit pas au service de la spéculation foncière mais bien derrière avec une offre avec des loyers qui soient accessibles à tous ceux qui en ont besoin* ». Il souhaite également « *accélérer* » la rénovation énergétique du parc social et accompagner les particuliers dans cette transition. Car parallèlement à cette nouvelle desserte, la préservation de l'environnement et du paysage local tient en effet une place toute particulière dans les programmes des différents candidats .

Selon Cédric Aoun, les habitants seraient inquiets par les projets immobiliers à venir sur le canton. « *Sur les communes d'Orgeval, de Villennes-sur-Seine et Triel, il y a plusieurs centaines de logements à construire, or les infrastructures ne sont pas proportionnées* […]. *Le Département doit accompagner les communes de manière a proposer des projets à taille humaine bien intégrés qui respectent le caractère environnemental et architectural de la ville* », estime le maire triellois, qui se fixe comme objectif de stopper les constructions de grands ensembles immobiliers.

De la même façon qu'elle l'avait fait dans sa commune, Marie-Hélène Lopez-Jollivet souhaite développer une zone agricole protégée sur la vallée Maria située entre les communes d'Orgeval et de Morainvilliers. « *Aujourd'hui sur notre canton nous avons la chance d'avoir une richesse formidable* […] *et la création d'une zone agricole protégée permet justement aux agriculteurs de pouvoir se projeter dans l'avenir* », détaille l'ancienne maire de Vernouillet.

De son côté, Jean-Luc Gallais milite pour le rempoissonnement de la Seine, où des tonnes d'espèces ont dépéri après l'incendie, en juillet 2019, de la station d'épuration d'Achères. « *C'est un combat que je mène depuis de nombreuses années parce que à Achères et Andrésy cet épisode a été un massacre pour la population de poissons et il n'a jamais été réparé* », explique celui qui est également président d'une association de prêche et contrôleur des comptes de la fédération de pêche des Yvelines. Son objectif est ainsi de contraindre le Siaap à effectuer un rempoissonnement « *d'environ 200 à 300 tonnes* ».

Sur le volet de la rénovation énergétique, Jean-François Raynal met l'accent sur la reconstruction future du collège vernolien Jean Zay prévu dans le plan départemental présenté en mars dernier. « *Ce collège a la particularité d'être dans un emplacement très boisé et on va faire un collège qui va être irréprochable même exemplaire sur le plan environnemental*, assure le conseiller départemental sortant. *On va travailler sur le développement durable mais ce n'est pas simplement un discours, c'est dans les faits un collège qui va être construit avec du bois, des matériaux biosourcés, cela veut dire pendant le temps de la construction de cet établissement nous allons diminuer l'empreinte carbone.* » L'établissement sera reconstruit sur site « *à l'horizon 2025* » avant même que les anciens bâtiments ne soient démolis. ■

CANTON DE POISSY

Dans le canton, voirie et mobilités comme priorités

Outre l'aménagement de pistes cyclables et l'amélioration des conditions de circulation automobile, les candidats se sont intéressés au maintien à domicile des personnes âgées.

CELINE CRESPIN

Poissy, Achères et Carrières-sous-Poissy. Les villes du canton de Poissy ne sont pas nombreuses. Pourtant, selon l'édile pisciacais et vice-président actuel au conseil départemental en charge du numérique et de la communication, Karl Olive (DVD), cela n'empêche pas le canton d'être « *l'un des plus gros bassins d'emploi du Département et le plus gros bassin d'emploi de la vallée de Seine* » avec, comme principal atout, la question des mobilités qui doit tendre à s'améliorer durant le prochain mandat. La question de l'aménagement des pistes cyclables et de la voirie a justement été soulevée par l'ensemble des candidats aux élections départementales sur ce canton.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« ***Je suis vraiment favorable à ce que nos collectivités soient délestées des embouteillages que nous pouvons connaître*** », **déclare l'édile pisciacais et actuel vice-président en charge du numérique et de la communication au Conseil départemental, Karl Olive (DVD).**

« *On n'a pas de liaisons très faciles entre les différentes villes du canton*, affirme en opposition aux propos de Karl Olive, la candidate PCF et conseillère municipale d'opposition à Achères, Michèle Foubert. *Achères-Poissy c'est facile mais [ce n'est pas le cas pour aller de Carrières-sous-Poissy à Achères]. Il faut faire Carrières-Poissy et Poissy-Achères et ce n'est pas toujours bien coordonné. C'est un petit peu dommage pour les populations qui, évidemment, au niveau transport, si vous avez besoin d'aller à Poissy, vous avez le bus mais si vous avez besoin d'aller à Carrières, il faut avoir votre propre moyen de déplacement ou alors* […] *passer par Poissy donc c'est un petit peu dommage.* »

Aux propos de Michèle Foubert concernant la possibilité de circuler avec son propre moyen de transport, les candidats RN ne cachent pas leur désolation concernant l'état de la voirie. Alors que Caroline Carton parle de la présence régulière de « *nids de poule* » sur les routes départementales, son binôme, Didier Rouxel, conseiller municipal d'opposition saint-germanois complète : « *C'est un sujet sur lequel je suis effondré. Pendant quelques années j'ai moins roulé et je roule à nouveau depuis quelques temps et c'est d'années en années [que cela se dégrade]. Là c'est vraiment une compétence départementale qui, en plus, est une compétence liée aux finances. Il y a un trou, il faut le remplir. Ce n'est pas que je veux simplifier mais c'est la base.* »

« *Je suis effondré* »

Karl Olive est, quant à lui, convaincu que l'attractivité du canton de Poissy passe également par la non saturation des routes. « *Je suis vraiment favorable à ce que nos collectivités soient délestées des embouteillages que nous pouvons connaître et on ne peut pas imaginer aujourd'hui être attractif quand vous êtes au cœur du Grand Paris comme Carrières-sous-Poissy et Achères si on continue à être dans un trafic qui est saturé. C'est la raison pour laquelle nous sommes des fervents défenseurs d'Eole que nous soutenons, que nous sommes fervents défenseurs du tramway et que le Département soutient effectivement la construction du pont d'Achères. Elle est vitale pour le devenir de nos collectivités* », déclare-t-il.

Or, pour le binôme de Michèle Foubert, Salah Anouar (EELV), le Département se doit également de penser à l'aménagement des pistes cyclables. « *On ne peut pas circuler à vélo entre les trois villes du canton, c'est impossible. Il n'y a pas de pistes cyclables sécurisées* », se désole-t-il. À l'échelle départementale, le plan vélo 2021-2025 voté le 25 mars dernier par le Conseil départemental pour un coût de 17,1 millions d'euros dans le but de pouvoir traverser les Yvelines de Conflans-Sainte-Honorine au Vexin et de sécuriser les abords du collège, ne satisfait pas totalement Salah Anouar.

« *Ils trouveront des pistes cyclables mais ils ne feront que traverser [les villes]*, déclare-t-il de la venue des cyclotouristes. *Mais, les bifurcations, les mobilités douces pour les familles, il n'y a rien, il n'y a pas de pistes cyclables sécurisées.* » Selon Salah Anouar, la création de pistes cyclables permettant de relier chaque quartier entre eux doit également être pensée car elle serait « *une carence politique monumentale* ».

« *Une carence politique monumentale* »

« *Tous les passionnés de vélos, dont je fais partie, souhaitent avoir des pistes cyclables. Mais pour avoir des pistes cyclables, il faut s'en donner les moyens et s'en donner les moyens ce n'est pas simplement mettre un coup de peinture sur la chaussée et dire « j'ai fait ma piste cyclable ». C'est requalifier les voiries. Pour requalifier les voiries, il faut qu'elles soient moins utilisées. Pour qu'elles soient moins utilisées, il faut les délester* », rétorque Karl Olive pour affirmer que les créations des pistes cyclables prennent du temps et qu'elles sont liées aux contournement des villes via notamment le pont d'Achères.

LA GAZETTE EN YVELINES

Selon Michèle Foubert (PCF) et Salah Anouar (EELV), pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, le Département doit valoriser encore davantage les métiers de l'aide à domicile en proposant notamment aux chômeurs d'y être formés.

L'édile pisciacais revient également sur la création de la future passerelle pour les piétons et les cyclistes entre Poissy et Carrières-sous-Poissy. Dans son édition du 28 avril, *La Gazette* indiquait que son ouverture est attendue pour « *2025* ». « *Cela c'est exceptionnel parce que cela va permettre à nos amis de Carrières-sous-Poissy de venir au pied de la gare de Poissy via une voie douce* […] *et aux Pisciacais de pouvoir rendre visite aux amis de Carrières-sous-Poissy et d'arriver au pied du parc du peuple de l'herbe qui appartient au Département* », précise Karl Olive de ce projet.

« *Aujourd'hui, pour être bien, il faut parler des mobilités douces, il faut parler d'éco-responsabilités mais une fois qu'on a dit cela* […], *on n'a rien dit* […]. *Aujourd'hui on est dans un mode vélo mais est-ce-qu'on le sera toujours demain ? On parle de vélos au niveau de l'environnement mais si demain toutes les voitures sont propres [que fera-t-on?]* », interroge Didier Rouxel en précisant que ce mode de déplacement ne convient pas à tous et notamment aux personnes âgées.

« *Il faut s'en donner les moyens* »

Le confort de vie de ces dernières semble d'ailleurs être une source de préoccupation des candidats et notamment la question du maintien à domicile. « *[Il faut] aller chercher le maintien à domicile au maximum* », clame Didier Rouxel qui affirme que les Ehpad ne sont pas forcément adaptés à tous. Pour cela, le candidat estime que le Département doit appuyer la mise à disposition d'équipements adaptés aux aînés. « *On peut se rendre compte que, des fois, les personnes âgées doivent aller en Ehpad ou dans un autre système d'accueil parce que, chez eux, ils ont une baignoire et non une douche PMR. Changer cela c'est entre 5 et 10 000 euros* », explique-t-il.

LA GAZETTE EN YVELINES

Alors que Caroline Carton (RN) parle de la présence régulière de « ***nids de poule*** » **sur les routes départementales, son binôme, Didier Rouxel (RN) ajoute :** « ***Il y a un trou, il faut le remplir. Ce n'est pas que je veux simplifier mais c'est la base.*** »

Pour le Département, le maintien à domicile ne doit néanmoins pas être synonyme d'isolement des seniors. Ainsi, après la canicule de 2003, ce dernier a mis en place le dispositif Yes qui permet à des étudiants de rendre des visites régulières aux aînés. La nouvelle formule Yes+, mise en place pendant l'été 2020 est reconduite de juillet à décembre 2021. Michèle Foubert et Salah Anouar se réjouissent de cette initiative. Néanmoins, selon eux, pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, le Département doit également valoriser encore davantage les métiers de l'aide à domicile en proposant notamment aux chômeurs d'y être formés. ■

FAITS DIVERS SECURITE

■ KEVIN LELONG

MEZIERES-SUR-SEINE

À la mairie, la cérémonie interrompue par un accouchement

Alors qu'un baptême civil se déroulait à la mairie, samedi 5 juin, une femme qui assistait à la cérémonie a subitement perdu les eaux et a donc dû donner naissance à son enfant sur place.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« On l'a installé dans un véhicule, sur le parking de la mairie », raconte le maire, Frank Fontaine (LREM), qui dans le même temps prévient les pompiers.

Kessy, c'est le prénom de cette petite fille née samedi 5 juin… sur le parking de la mairie. Une histoire dont se souviendra longtemps le maire, Franck Fontaine (LREM), soulagé que cet accouchement insolite se soit déroulé sans complications.

Ce jour-là, il est 10 h et l'édile doit conduire, en mairie, son premier baptême civil. Mais alors que celui-ci est sur le point de débuter, une femme enceinte qui se trouve dans l'assemblée perd subitement les eaux.

La panique s'installe alors dans la salle puisque, pour la maman originaire de la région rouennaise, il est déjà trop tard, un trajet vers l'hôpital est exclu : elle devra accoucher sur place. *« On l'a installée dans un véhicule, sur le parking de la mairie »*, raconte Frank Fontaine qui dans le même temps prévient les pompiers.

Malheureusement, aucune compétence médicale ne se manifeste parmi les personnes présentes. *« C'est sa mère qui a fait office de gynécologue accoucheur car même si les pompiers sont arrivés en cinq minutes, l'enfant était déjà là*, explique le maire. *C'était un peu stressant, il peut y avoir des complications par voie naturelle, mais tout s'est bien passé. »* Le Samu de Versailles est ensuite arrivé avec une couveuse pour prendre en charge le bébé. ■

ECQUEVILLY

Accident sur la RD113, un homme héliporté en urgence

Mercredi 9 juin, en début de soirée, trois automobilistes ont été blessés dans un accident de la route sur la RD113.

Grave accident de la route ce mercredi 9 juin sur la route départementale 113 à hauteur de la commune d'Ecquevilly. Un peu avant 20 h, les secours ont déployé un hélicoptère de la sécurité civile pour prendre en charge l'une des victimes *« qui se trouvait en urgence vitale absolue »*.

« Quatre voitures sont entrées en collision »

« Quatre voitures sont entrées en collision en direction de Mantes-la-Jolie », rapporte le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (Codis) yvelinois de l'accident, dont la cause n'est pas encore connue. Trois des quatre conducteurs impliqués ont été blessés dont un homme âgé de 43 ans qui a été particulièrement touché. Ce dernier a d'ailleurs dû être héliporté vers un centre hospitalier parisien.

Concernant les autres victimes, une femme de 63 ans et un homme de 57 ans, plus légèrement blessées, ont, eux, été transportées à l'hôpital de Meulan-en-Yvelines. Le quatrième automobiliste est un homme âgé de 25 ans, il n'a pas été blessé dans le carambolage. ■

ACHERES

Un adolescent meurt après s'être noyé à l'étang des Bauches

Lorsqu'il a été sorti de l'eau par les pompiers, mardi 8 juin, le jeune homme de 17 ans ne respirait plus.

L'étang des Bauches a de nouveau été le théâtre d'un drame ce mardi 8 juin. Un adolescant de 17 ans s'est noyé alors qu'il se baignait dans le plan d'eau pourtant interdit à la baignade depuis 2014. Secouru par les pompiers, le quotidien *Le Parisien* annoncait le décès du jeune homme ce 12 juin.

Il n'est pas encore 13 h lorsqu'un groupe de jeunes prévient les sapeurs-pompiers. Leur ami, âgé de 17 ans et originaire d'Argenteuil (Val-d'Oise), vient de couler dans l'étang. Immédiatement les secours se rendent sur place en déployant notamment une équipe de plongeurs. *« La victime a été retrouvée après quelques minutes de recherches »*, rapporte le Codis. Mais, lorsque que l'adolescent atteint la berge, il ne respire plus. Les sauveteurs effectuent les gestes de premiers secours et parviennent à faire repartir son cœur avant de le transporter à l'hôpital.

Quant à ses amis, ils ont été escortés par la police pour être entendus sur les circonstances de l'accident. Voyant des incidents similaires se répéter, même depuis la mort en juillet 2019 d'un homme de 21 ans, la Ville avait déjà renouvelé une campagne de prévention l'été dernier. *« Chaque été des décès sont à déplorer et il est intolérable qu'aucune prise de conscience ne se fasse »*, déploraitelle déjà à l'époque. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Malgré l'arrêté municipal de 2014 interdisant la baignade dans l'étang des Bauches et la prévention de la Ville, des noyades surviennent encore en période estivale.

C'est le moment de
devenir propriétaire.

Frais de notaire[1] 2000€ par pièce[2] OFFERTS

pour l'achat de votre logement neuf, jusqu'au 30 juin 2021.

Bouygues Immobilier

(1) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. (2) Réduction de 2000 € par pièce principale sur le prix de vente d'un logement (pièce de plus de 7m², hors cuisine et salle de bain) sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 01/04/2021. Offre valable pour toute réservation signée entre le 1er et le 30 juin 2021 d'un appartement ou d'une maison sur une sélection de logements (liste des programmes disponible sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com), sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les studios, les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Crédit Photo : Getty Images. Athana 06-21.

01 58 88 1000
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

LES RÉSIDENCES YVELINES ESSONNE

Vous êtes locataires
Les Résidences Yvelines Essonne ?

Vous rencontrez une baisse
de vos revenus depuis le confinement ?

Nous pouvons vous aider financièrement avec notre Caisse de Solidarité

Déjà + de 437 locataires aidés !

CONTACTEZ-NOUS

Tél. : 09 69 370 370
www.lesresidences.fr

SPORT

CELINE CRESPIN

DANSE

Hip-hop : une danse à la frontière entre sport et culture

Le 8 juin, un spectacle de danse hip-hop devant des scolaires a été organisé au théâtre de la Nacelle à Aubergenville. L'occasion pour eux de constater à quel point le hip-hop véhicule des émotions.

LA GAZETTE EN YVELINES

Selon la chorégraphe en charge également de la direction artistique, Valentine Nagata-Ramos, le spectacle *Be Girl* montre que « *cette danse peut être exécutée très subtilement et pas forcément qu'en force* ».

La danse hip-hop était à l'honneur le 8 juin au théâtre de la Nacelle. Ce jour-là, des scolaires ont assisté à la représentation du spectacle *Les Ombres* proposé par la danseuse, chorégraphe et interprète muriautine, Antoinette Gomis, dont la compagnie porte son nom et du spectacle *Be Girl* de la compagnie Uzumaki dans lequel la chorégraphe en charge également de la direction artistique, Valentine Nagata-Ramos met en scène cinq danseuses de hip-hop. À travers ces représentations, les élèves ont pu s'immerger le temps d'une après-midi dans la danse hip-hop et constater les émotions qu'elle transmet.

« *La danse hip-hop, c'est une culture de base. Cela en est devenu un sport via le mode de vie et la pratique car il y a beaucoup d'entraînements, une condition physique et nutritive sur lesquels on doit vraiment être carré mais, à la base, c'est une culture le hip-hop* », affirme à l'issue de son spectacle, Antoinette Gomis.

Sa performance artistique dont le spectacle traite, via le passé de son propre père, de l'immigration est en tout cas loin d'être passée inaperçue chez le public qui était visiblement conquis. C'est notamment le cas de Kiara, une élève de 16 ans en classe de première qui fait du hip-hop depuis une dizaine d'années. « *Le hip-hop c'est un mélange de plusieurs danses donc on peut créer notre propre hip-hop [et] s'exprimer* », déclare-t-elle en précisant qu'elle ne retrouve pas cette liberté d'expression dans d'autres types de danse.

« *Je pense qu'on peut véhiculer des émotions dans n'importe quel type de danse* […]. *Mais le hip-hop est plus proche d'eux, la culture urbaine est plus proche d'eux, c'est pour cela qu'ils se sentent plus à l'aise pour s'exprimer et transmettre plus d'émotions dans la danse hip-hop* », confie Antoinette Gomis qui précise s'inspirer de plusieurs types de danse pour réaliser ces spectacles.

Alors que Kiara ne pense pas que les femmes sont peu représentées dans le monde du hip-hop, son avis n'est néanmoins pas partagé par Valentine Nagata-Ramos. « *C'est un peu un milieu masculin et les filles finalement* […] *on ne les met pas autant en valeur que ça sur scène. On les voit en battle mais sur scène, pas trop* », affirme cette dernière qui a voulu montrer, à travers *Be Girl*, que « *cette danse peut être exécutée très subtilement et pas forcément qu'en force* ». ■

BASEBALL

Une victoire encourageante pour le club mantais

Le 13 juin, Les Démons de Mantes-la-Jolie ont accueilli l'Entente Clamart (Hauts-de-Seine)/Gif-sur-Yvette (Essonne). Les mantais se sont imposés 8 à 5.

La saison débute sur une bonne lancée pour Les Démons de Mantes-la-Jolie. Le 13 juin, en championnat départemental, le club mantais s'est imposé 8 à 5 face à celui de l'Entente Clamart (Hauts-de-Seine)/Gif-sur-Yvette (Essonne).

« C'était d'un niveau supérieur »

« *C'est un score tout à fait correct parce que ce n'est pas un score fleuve. Le fait que ce ne soit pas un score fleuve, cela veut dire que c'est vraiment d'un bon niveau* », analyse de la rencontre le président de l'équipe de Mantes-la-Jolie, Jean-Marc Vincendet, au lendemain de la victoire.

« *La qualité du jeu n'était vraiment pas départementale, c'était d'un niveau supérieur* », se félicite-t-il en précisant que, dans le cadre de la compétition de baseball, son club est amené, à ce niveau, à affronter des équipes d'autres départements franciliens. Pour le prouver, il prend en exemple la prochaine rencontre programmée à domicile sur le terrain de baseball de la Butte Verte, dimanche 20 juin, face à Colombes (Hauts-de-Seine). ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les Démons de Mantes-la-Jolie doivent affronter à domicile, sur le terrain de baseball de la Butte Verte, le 20 juin le club de Colombes (Hauts-de-Seine).

nexity | CITALLIOS PROXIMITÉ & EXPERTISES

À Poissy, **vivez des instants uniques** au cœur d'un parc !

Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance.

> Une **situation idéale** proche du centre-ville.
> Des appartements **du studio au 5 pièces duplex**.
> Des **balcons et de grandes terrasses plein ciel**.
> Des **vues remarquables** sur le parc et le château.

Renseignez-vous dès aujourd'hui sur
instantsnature.nexity.fr
0 800 11 06 95 Service gratuit + prix appel

SAS Apollonia au capital de 331 284 euros - Siège social : 19, rue de Vienne - TSA 60030 - 75801 PARIS CEDEX 8 - RCS Paris B 332 540 087. France. Document non contractuel, illustration non contractuelle à caractère d'ambiance, la représentation des prestations intérieures et extérieures est indicative. Perspective : Agence Martingale. Architecte : Agence MAES et Atelier CASTRO DENISSOF. Conception : OSWALDORB – 02/2019.

Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois.
Tout simplement.

Ressourcer le monde

VEOLIA

CULTURE LOISIRS

CELINE CRESPIN

VALLEE DE SEINE

La fête de la musique célébrée malgré le contexte sanitaire

Plusieurs villes de vallée de Seine ont maintenu la célébration du 21 juin dans le respect du protocole sanitaire.

Les mélomanes peuvent s'en réjouir, *la fête de la musique* n'a pas été oubliée. Plusieurs villes de vallée de Seine ont effectivement annoncé leur envie de l'organiser dans le respect des conditions sanitaires. Lancée en 1982 sous l'impulsion du ministre de la culture, Jack Lang (PS), *la fête de la musique* se célèbre depuis chaque année le 21 juin, jour du solstice d'été et donc du jour le plus long. *La Gazette* a sélectionné quelques événements.

« Des chansons entraînantes »

À Achères, un flashmob ouvert à tous et gratuit, est organisé le 19 juin, à 12 h 15, sur le parvis de l'église. Ce rassemblement visant à reproduire simultanément des gestes de danse sur l'espace public, la chorégraphie doit être apprise en amont. Elle est disponible en vidéo sur le site internet de la Ville, à l'adresse mairie-acheres78.fr. Le lendemain, plusieurs concerts auront lieu à l'espace culturel du Sax. C'est notamment le cas du concert *Super Ego* de David Delabrosse accessible au public dès l'âge de 4 ans. À l'aide d'un cachalot dénommé Ego, la page Facebook Ego le cachalot indique que le concert propose « *des chansons entraînantes pour parler sans chichis aux enfants du monde d'aujourd'hui* ».

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Lancée en 1982 sous l'impulsion du ministre de la culture, Jack Lang (PS), *la fête de la musique* se célèbre depuis chaque année le 21 juin, jour du solstice d'été et donc du jour le plus long.

Alors que d'autres concerts s'enchaîneront par la suite le dimanche au Sax, la journée se terminera à 18 h par le groupe de rock français Non Haddock suivi, à 18 h 45, du rappeur Jaasper.

Le 21 juin, ce sera au tour d'Echoes and More de monter sur scène pour interpréter des titres de Pink Floyd. Pour assister à l'ensemble des concerts, gratuits, tenus au Sax, les réservations sont obligatoires. Elles se font par courriel à l'adresse reservation@lesax-acheres78.fr.

« Variétés françaises et internationales »

Du côté de Villennes-sur-Seine, la fête de la musique sera surtout poétique. Le 18 juin, à 20 h 30, la Ville organise gratuitement dans la salle des mariages en mairie, située 36 avenue Foch, une soirée sur le thème *Bonheur et rêve…Rêve et bonheur*. Selon le communiqué de la Ville, disponible sur son site internet, ville-villennes-sur-seine.fr, « *des poèmes seront lus en alternance par deux comédiens* ». Il s'agit de Bertrand Pascual et l'enseignante de français Caroline Destermes.

À Juziers, *la fête de la musique* se déroulera uniquement sur une soirée. Cela ne l'empêchera néanmoins pas de proposer un répertoire musical diversifié. Après un appel à candidatures auprès des musiciens qui avait été relayé dans notre édition du 12 mai, la Ville de Juziers est désormais en mesure d'affirmer, sur son site internet, juziers.fr, que le 21 juin, à partir de 18 h et jusqu'à 21 h 45, à la closerie Rose Bily, des artistes de la ville et des communes avoisinantes offriront au public des concerts « *pop-rock, rock, de variétés françaises et internationales* ».

De la même façon qu'à Juziers, Magnanville célébrera *la fête de la musique* uniquement le 21 juin. Ce jour-là, en partenariat avec l'école des 4 z'Arts, la Ville donne rendez-vous gratuitement et librement au public de 19 h à 22 h 30 sur le parvis de la médiathèque. La soirée débutera par le concert des Pepper blues qui aiment notamment réinterpréter des anciens titres de blues. Parmi les artistes attendus ce soir-là, on trouve aussi, à 20 h 15, le trio de jazz, Kathy Project ou encore, à 21 h, celui de pop-rock et folk, 100 rappels, spécialisés dans les reprises électroacoustiques. Malgré la tenue d'un tel événement festif, la Ville insiste néanmoins sur le respect des gestes barrières. « *Le public sera accueilli en configuration assise avec une jauge maximale fixée* […]. *Le port du masque sera obligatoire* », précise la Ville sur son site internet, magnanville.fr. ■

MANTES-LA-JOLIE

Le parc Expo transformé en une exposition de voitures

Du 18 au 20 juin, une nouvelle édition de *West motors* est prévue. La convention de tatouage a, elle, été annulée.

Le parc Expo transformé en un parking. Du 18 au 20 juin, dans le cadre de la nouvelle édition de *West motors*, une exposition de voitures et de motos y est organisée. En plus des animations pour les enfants et la présence d'exposants et d'artisans, des concerts y seront également organisés. Alors qu'une convention de tatouage était prévue, elle est finalement annulée.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

L'entrée est gratuite pour les pilotes de motos et les conducteurs de véhicules d'exceptions.

La convention de tatouage annulée

« *En raison de la réquisition par l'État d'une partie du Parc des expositions de Mantes-la-Jolie pour l'aménagement d'un vaccinodrome, notamment les halls 4 et 5, nous sommes au regret de vous informer que la convention de tatouage est annulée* », indiquent les organisateurs de l'événement sur leur site internet, westmotors78.com.

Le tarif pour la journée de vendredi, ouvert de 14 h à 22 h 45, est de cinq euros. Le tarif est doublé le samedi 19 juin de 10 h à 22 h 45. Quant au dimanche 20 juin, ouvert de 10 h à 18 h, le tarif est de cinq euros. Un pass week-end à 15 euros est également disponible. L'entrée est néanmoins gratuite pour les pilotes de motos et les conducteurs de véhicules d'exceptions. ■

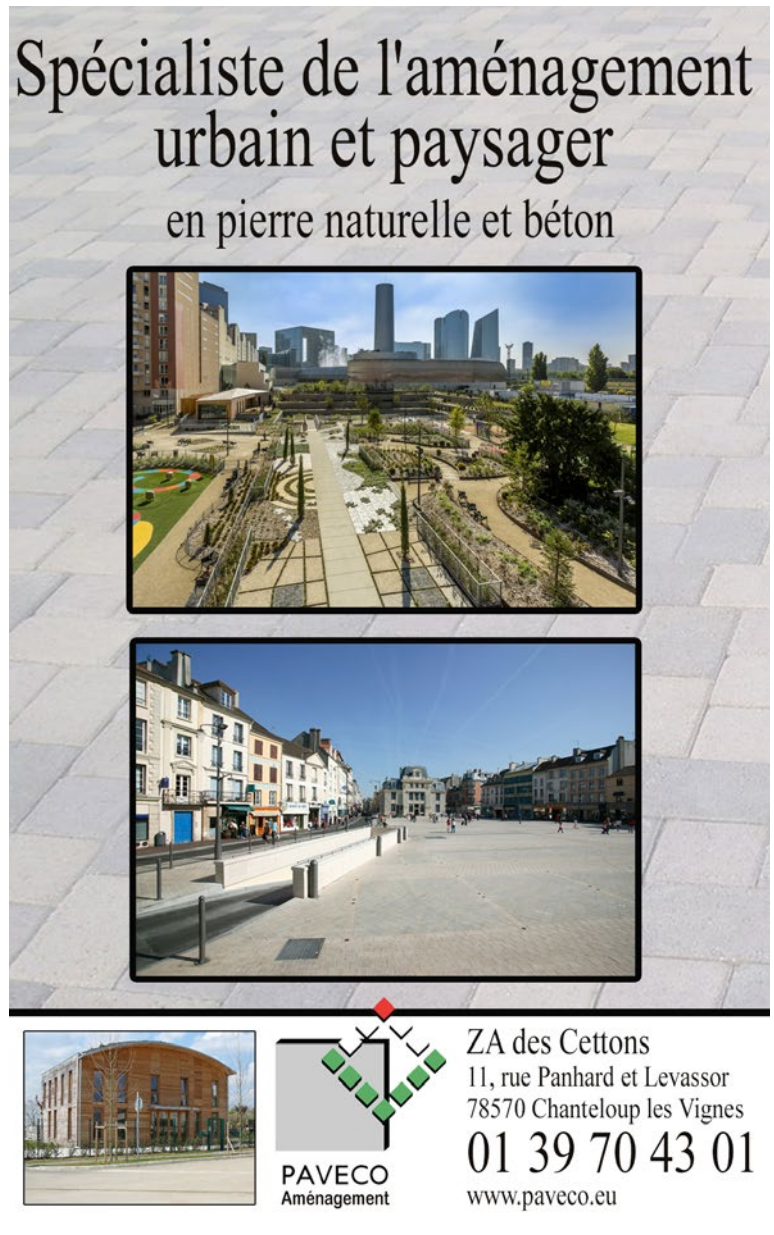

ETAT ET CIVILS

Le rôle de l'armée

L'armée a pour mission principale de défendre le territoire français et sa population. Elle protège également les intérêts de la France et de ses alliés dans le monde et intervient pour le maintien de la paix. Un métier qui reste assez mystérieux pour la population.

LFM RADIO

Le capitaine Henri est le chef d'équipe de recrutement au centre d'information et de recrutement des forces armées (Cirfa) Terre.

Quatre. C'est le nombre des grandes forces de l'armée française. Il s'agit de l'armée de terre, l'armée de l'air, la marine nationale et la gendarmerie nationale. La France assure une présence militaire constante dans le monde mais, là où l'armée française est la plus déployée, est l'intérieur de notre pays. En effet, ce sont 20150 militaires qui sont déployés en France métropolitaine et dans les régions d'Outre-Mer.

Ce corps de métier qui inspire à la fois la bravoure, le courage mais surtout le respect, est toutefois moins médiatisé que celui de la police, des pompiers ou encore du corps médical. Cette situation, le capitaine Henri, chef d'équipe de recrutement au centre d'information et de recrutement des forces armées (Cirfa) Terre, la reconnaît. « *Effectivement, nous le savons que nos opérations, notre fonctionnement n'est pas réellement connu pour les Français. Toutefois, il est important de casser les stéréotypes comme, par exemple, s'engager c'est automatiquement partir au front. Ce n'est pas le cas, il y a tout un travail de formation, de tests et surtout d'autres fonctions de disponibles* », explique-t-il.

« Casser les stéréotypes »

Un métier, 16 spécialités. De ce fait, l'armée propose un grand nombre de postes pouvant convenir à tous. « *En effet, nous proposons différents secteurs, formations d'activités pour toute personne voulant rejoindre les rangs de l'armée. C'est simple, il suffit de passer le cap en franchissant le Cirfa de votre secteur comme à Versailles et nous vous accompagnerons dans votre parcours* », ajoute-t-il en précisant que l'armée est un secteur qui recrute. ■

Etat et Civils est une émission présentée par Nicolas Boraschi tous les mercredis de 11h à 11h30. Toutes les émissions sont disponibles sur lfm-radio.com/podcasts.

LE LIVE

L'artiste intemporel Sako revient avec un nouvel album

***Meta*, le nouvel album du rappeur Sako, est sorti le 2 avril dernier. Après de longues années d'absence, il a présenté son projet dans *Le Live*.**

Ancien membre du groupe Chiens de Paille, le rappeur Sako s'est fait connaître grâce au son *Maudits soient les yeux fermés* dans le film *Taxi* en 1998. Avec le projet *Meta*, il fait son grand retour. Dans cet album, on peut retrouver des duos avec l'artiste Youssoupha ou encore Anggun. Céhashi et Fred Nlandu, ingénieur du son qui a déjà travaillé pour Sexion d'Assaut, Kery James ou encore SCH sont, quant à eux, au mixage de l'album.

Mais d'où vient le nom du projet *Meta* ? L'artiste, âgé de 40 ans, explique que c'est un préfixe grec qui se traduit par « *en parallèle de* » ou « *à la recherche de* ». D'après ses dires, le rap est tout sauf un jeu, c'est une passion qui se fait avec le cœur. Il n'est pas dans la course au trône et est donc « *en parallèle* » avec cette pensée. L'opus cache également plusieurs acronymes comme *Matière évasive pour Terriens avisés* ou *Musique Et textes adultes*.

« *Faire de la musique est une façon à moi de ne pas aller chez le psychologue* », déclare ce passionné de rap. Il souhaite que son album soit intemporel et veut faire voyager ses fans, sans qu'ils aient à bouger de chez eux. « *Je veux faire un album que j'assume donc je parle de ce dont j'ai envie, de ce qui me touche* », affirme-t-il. ■

Le live, présenté par Alice, s'écoute du lundi au vendredi de 16h à 19h en direct sur le 95.5 FM et en streaming sur lfm-radio.com.

LFM RADIO

L'ancien membre du groupe Chiens de Paille, Sako, était dans les studios de *LFM* pour présenter son tout dernier album.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

				8		3		1
	2		1				9	8
4	1	8		2			7	
8						9		
		2	6	7			5	
	5	7		9				2
2			8			7		5
6			7					4
		4		3				9

SUDOKU : niveau DIABOLIQUE

	4							
						8		
8		2	5			1		
4			1					
						4		
5								1
						7		
					3	9		

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°258 du 9 juin 2021 :

6	1	8	3	4	2	9	7	5
2	5	4	7	1	9	6	3	8
3	9	7	5	6	8	4	2	1
7	8	5	9	2	1	3	6	4
1	3	6	8	7	4	2	5	9
4	2	9	6	5	3	8	1	7
8	7	2	4	3	5	1	9	6
9	6	1	2	8	7	5	4	3
5	4	3	1	9	6	7	8	2

3	8	1	5	7	6	9	4	2
4	2	7	9	8	1	3	6	5
6	5	9	4	3	2	7	8	1
9	3	6	1	5	8	2	7	4
5	7	2	6	4	3	1	9	8
1	4	8	2	9	7	6	5	3
2	6	4	8	1	9	5	3	7
7	1	5	3	6	4	8	2	9
8	9	3	7	2	5	4	1	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

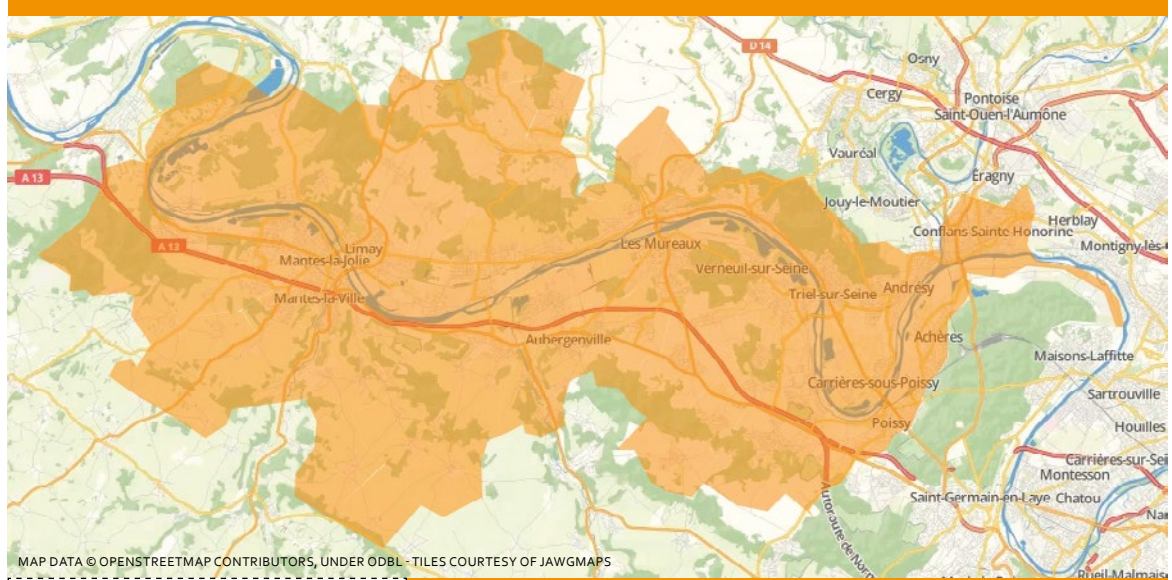

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédactrice en chef, actualités :** Lucile Giroussens - *lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr* **Actualités, faits divers :** Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 6-2021 - 60000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

CITALLIOS

AMÉNAGEUR URBAIN DE RÉFÉRENCE DANS LES YVELINES

- **ACCOMPAGNE LES ÉLUS** dans la conduite de projets immobiliers structurants pour leur territoire
- **INTERVIENT COMME OPÉRATEUR ENSEMBLIER** des projets de rénovation urbaine
- **CONTRIBUE À REVITALISER LES CENTRES-VILLES** et à résorber l'habitat indigne
- **FAVORISE L'ACCÈS AU LOGEMENT « POUR TOUS »** en étant partenaire de l'Organisme Foncier Solidaire des Yvelines, pour permettre l'accès à la propriété de ménages aux revenus limités
- **RÉALISE LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE DEMAIN :** halles de marché, parcs, groupes scolaires, gymnases, centres socio-culturels...

« IMAGINER ET CONSTRUIRE UN CADRE DE VIE HUMAIN, SOBRE, DURABLE, EN ASSEMBLANT LES CONTRIBUTIONS NÉCESSAIRES À LA TRANSFORMATION DES VILLES ET DES TERRITOIRES, AVEC TOUS ET POUR TOUS. »

TELLE EST NOTRE **RAISON D'ÊTRE.**

PERSPECTIVE DU FUTUR PARC URBAIN DU QUARTIER ROUGET-DE-LISLE À POISSY.

© CoBe Architecture

CITALLIOS
PROXIMITÉ & EXPERTISES